Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260929-2026_072-DE

Extrait du Registre Des délibérations Du Conseil Municipal

MAIRIE de PLOUDALMEZEAU (FINISTERE) 29830

OBJET :

N° 2026-072

MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES DES LOTISSEMENTS DE SAINT-ROCH DERNIÈRE TRANCHE ET KERIBIN

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Émilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GRESSOT Cédric, GUENA Arnaud, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT BANVILLE Pauline, LE CALVEZ Jean-Paul, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor.

Etaient représentés :
Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame Pauline LAOT-BANVILLE
Madame GORET-ASLAN Dilek a donné pouvoir à Monsieur Romain DENIEL
Madame LAOT Anne a donné pouvoir à Madame LETARD Murielle
Madame LE HIR Christiane a donné pouvoir à Madame DAMOY Valérie
Monsieur VINCE Logann a donné pouvoir à Madame DUGAL Rose
Monsieur WALLNER Paul a donné pouvoir à Madame Solange ARZEL

Monsieur Jean-Paul LE CALVEZ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : *23/09/2026*
Date d'affichage : 23/09/2026
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 23
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération n°2026-056 par laquelle le Conseil Municipal a voté l'affectation définitive des résultats.

Il indique une erreur matérielle sur le compte d'imputation.

Il était inscrit :

- **Budget annexe du lotissement Saint-Roch – dernière tranche**

 - Affecter la somme de 118 441.13 €uros €uros à la section d'investissement au **compte 1068** du budget annexe lotissement Saint-Roch – 3eme tranche 2026

- **Budget annexe du lotissement de Keribin**

 - Affecter la somme de 135 320,93 €uros €uros à la section d'investissement au **compte 1068** du budget annexe lotissement Keribin 2026

Il est à inscrire :

- **Budget annexe du lotissement Saint-Roch – dernière tranche**

 - Affecter la somme de 118 441.13 €uros à la section de fonctionnement au **compte 002** du budget annexe lotissement Saint-Roch – 3eme tranche 2026

- **Budget annexe du lotissement de Keribin**

 - Affecter la somme de 135 320,93 €uros à la section de fonctionnement au **compte 002** du budget annexe lotissement Keribin 2026

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260929-2026_072-DE

Aussi,
VU le Code Général des Collectivités,
VU la délibération n°2026-056 par laquelle le Conseil Municipal a voté l'affectation définitive des résultats,
Vu l'avis favorable, à l'unanimité, émis par les membres de la commission des finances réunie le 7 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
ACCEPTE la proposition de modification de l'affectation du résultat des budgets Saint-Roch dernière tranche et Keribin.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 25 - ABSTENTIONS : 4

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LE SECRETAIRE DE SEANCE **LE MAIRE**

Jean-Paul LE CALVEZ **David CARREGA**